



Paris, le 13 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Négociations commerciales : les enseignes de la FCD s'inscrivent pleinement dans l'état d'esprit des EGA

Lors de la réunion de ce jour du comité de suivi des relations commerciales, la FCD a présenté à Bruno Le Maire et Didier Guillaume les résultats au 10 février de son observatoire des relations commerciales.

Cet observatoire, qui porte sur la totalité des contrats en cours de discussion, donne les résultats suivants :

1. Les hausses demandées par les industriels ont atteint une moyenne de 4%, soit un niveau inacceptable pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens. De nombreuses demandes sont en outre totalement contradictoires avec la baisse des matières premières concernées (café, sucre, jus de fruits, huiles...).
2. Malgré la sortie tardive de nombreux textes, de nombreux accords ont déjà été signés : de 15 à 40 % des accords avec les PME, et de 20 à 30 % (et jusqu'à 40 %) en masse concernant les grandes marques nationales. Le calendrier sera donc respecté.
3. Conformément aux engagements pris lors des EGA, une priorité forte a été donnée aux produits à forte composante agricole, afin de permettre une meilleure rémunération des producteurs agricoles par les industriels. C'est particulièrement le cas pour les produits laitiers, avec des accords en inflation. Les enseignes de la FCD réaffirment leur engagement à soutenir l'agriculture française, gage de qualité pour les consommateurs.
4. Contrairement à des études très partielles récemment diffusées, la tendance globale des négociations n'est pas à la déflation, notamment pour les produits à forte composante agricole et les PME.
5. Les négociations montrent un progrès en matière de transparence sur le retour aux producteurs en matière de produits laitiers. Ce n'est malheureusement pas le cas pour d'autres produits, notamment la viande. Il est temps que tous les transformateurs appliquent la lettre et l'esprit des Etats généraux de l'alimentation.

Contact presse FCD : Sophie Amoros - 01 44 43 99 12 - samoros@fcd.fr

FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2131 hypermarchés, 5962 supermarchés, 3952 supermarchés à dominante marques propres (ex-maxidiscomptes), près de 3700 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 200 milliards d'euros. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.